

Rapport annuel OBVAJ 2019-2020

Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie

Rapport annuel 2019-2020



Organisme de Bassin Versant
Abitibi-Jamésie

L'eau, notre richesse collective !

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES.....	3
MOT DE LA DIRECTION.....	4
RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	5
1- HISTORIQUE.....	5
2- MISSION	5
3- MANDATS	6
4- COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
5- MEMBRES DE LA PERMANENCE.....	6
6- LA COMPOSITION DE LA TABLE REGIONALE DE GESTION INTEGREE DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT (TRGIEBV) EN 2019-2020	7
7- REUNIONS ANNUELLES	9
8- VIE ASSOCIATIVE	11
9- FORMATIONS.....	11
10- GESTION DE PROJETS 2019-2020.....	12
11- MEDIAS.....	16
12- ÉVENEMENTS	17
13- LE FINANCEMENT 2019-2020.....	18

ACRONYMES

AFAT	Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue
CISSS	Centre intégré de santé et des services sociaux
CREAT	Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
GCAA	Groupe conseil agricole de l'Abitibi
GIEBV	Gestion intégrée de l'eau par bassin versant
GIRT	Gestion des ressources intégrées et du territoire
G3E	Groupe d'éducation et d'éco surveillance de l'eau
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la lutte contre le changement climatique
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MHH	Milieu humide et hydrique
OBV	Organisme de bassin versant
OBVAJ	Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie
OBVT	Organisme de bassin versant du Témiscamingue
PDE	Plan directeur de l'eau
ROBVQ	Regroupement des organismes de bassins versants du Québec
RPEP	Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection
SÉPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
TRGIEBV	Table régionale de gestion intégrée de l'eau par bassin versant

MOT DE LA DIRECTION

L'année 2019-2020 a vu l'OBVAJ consolider et/ou progresser dans plusieurs projets dans le cadre de mise en œuvre du Plan Directeur de l'Eau (PDE). L'OBVAJ poursuit la mise à jour de son PDE entre autres dans son volet eau souterraine. Le Ministère de l'Environnement et la lutte contre les changements climatiques (MELCC) a demandé dès 2018 aux organismes de bassins versants d'augmenter les efforts au niveau de la concertation et de la mobilisation. Le PDE se peuple d'activités pilotées par des acteurs du milieu. Des besoins au niveau des ressources spécialisées dans ces champs d'expertise ont été identifiés durant l'année et l'OBVAJ travaille pour les ajouter.

Plusieurs changements dans nos équipes ont eu lieu en 2019-2020 :

C.A

- Départ de M. Éric Audet de la MRCVO remplacé par M. Mathieu Bellerive, conseiller municipal de la Ville de Macamic
- Départ de M. Luc Bossé comme président du c.a. remplacé par M. Normand Roy

Direction Générale

- Départ de M. Oumarou Daouda remplacé par M. Luc Bossé

Je vous invite à lire les prochaines pages de ce rapport qui vous permettront d'obtenir plus de détails concernant les activités qui ont eu lieu au courant de l'année 2019-2020.

Je ne saurais terminer ce mot de la direction sans au préalable remercier tous ceux qui continuent d'œuvrer pour faire de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant une réalité en Abitibi-Jamésie :

- Les membres de l'OBVAJ,
- Le conseil d'administration,
- Les membres de la table de concertation,
- Nos employés,
- Nos partenaires

Ils soutiennent, par leur engagement, l'OBVAJ dans la promotion d'une utilisation responsable et durable de la qualité et de la quantité de l'eau tant pour la population que pour l'environnement.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luc Bossé'.

Luc Bossé,
Directeur général,

RAPPORT D'ACTIVITÉS

1- HISTORIQUE

La *Politique nationale de l'eau* a été établie en 2002 par le gouvernement du Québec afin d'améliorer la gestion de l'eau au Québec et d'instaurer un nouveau type de gouvernance s'adaptant la gestion par bassin versant. Une des finalités de la *Politique nationale de l'eau*, est de s'assurer de l'adhésion de la société civile dans la prise de décision et la mise en œuvre d'une gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV). En 2005, trente-trois (33) bassins versants prioritaires ont été mis en place ; ils ont été sélectionnés quant à des problèmes de qualité, de quantité ou de conflit d'utilisation de l'eau. Cette même année, le Comité de bassin versant de la rivière Bourlamaque (CBVRB) a vu le jour et son territoire de gestion s'étendait 668 km², celui-ci sera l'organisme précurseur de l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ).

La réussite de la GIEBV sur ces 33 bassins prioritaires a incité, en mars 2009, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) (ministère qui est maintenant appelé le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)) à revoir le redécoupage du territoire afin de couvrir la majorité du Québec. En 2009, la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) est déployée sur l'ensemble du Québec méridional et 75% du territoire total est concerné. Le CBVRB devient donc, à partir de ce redécoupage l'OBVAJ dont la superficie de gestion couvre 42 181,78 km². À cette date, le gouvernement du Québec s'est engagé à soutenir financièrement et techniquement la mise en place de ces nouveaux organismes régionaux ayant pour mandat d'assurer la gestion intégrée de l'eau à l'échelle de chaque bassin versant. En adoptant la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* en juin 2009, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) reconnaît légalement l'existence et la pertinence des OBV comme maîtres d'œuvre de la GIEBV au Québec. La dissolution du CBVRB sera effective à partir du 11 janvier 2011.

En 2011, l'équipe de l'OBVAJ en place débute la rédaction du Plan directeur de l'eau qui sera ensuite déposé officiellement en février 2014, auprès du MDDELCC. Celui-ci sera ensuite soumis à différents ministères des régions administratives 08 et 10 pour révision. En janvier 2015, une version révisée a été déposée et l'approbation finale des ministères concernés s'est réalisée. L'attestation du ministre, M. David Heurtel, a été reçue le 13 décembre 2016, ce qui débute officiellement la phase de mise en œuvre du Plan directeur de l'eau.

2- MISSION

L'OBVAJ est un organisme reconnu par le gouvernement du Québec en vertu de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*, dont la mission est de promouvoir et de coordonner la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

L'OBVAJ est un organisme de planification et de coordination des actions en matière de gestion de l'eau misant sur la concertation des acteurs locaux et des citoyens. Dans une perspective de développement durable, l'OBVAJ assure une cohésion régionale, évite les doublages et permet de concilier les usages parfois conflictuels de l'eau.

3- MANDATS

Les mandats de l'OBVAJ sont:

1. De rédiger un **Plan directeur de l'eau** qui permet de refléter les enjeux de la ressource sur le territoire et qui représente la vision des acteurs locaux sur la ressource;
2. D'acquérir des **connaissances** sur la ressource de manière continue;
3. De favoriser la **concertation** entre les acteurs locaux et la société civile sur la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV);
4. D'**informer**, de **sensibiliser**, de **consulter** et de **mobiliser** les citoyens et les acteurs de l'eau de manière continue, ainsi que de voir à la promotion de la **GIEBV** sur le territoire;
5. D'**encadrer le développement de projets** reliés à la réalisation des objectifs de l'organisme et de la concrétisation d'actions découlant du Plan directeur de l'eau et d'en **assurer le suivi**.

4- COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. LUC BOSSÉ, Président
Secteur économique

M. NORMAND ROY, Vice-Président
Secteur communautaire

M. LÉANDRE GERVAIS,
Secteur municipal (ville de Val-d'Or)

Mme EVE-LYNE SYLVESTRE,
Secteur économique

M. GHISLAIN GALARNEAU,
Secteur agricole

M. MATHIEU BELLERIVE,
Secteur municipal (MRC Abitibi-Ouest)

M. RICHARD GENEST,
Secteur communautaire

5- MEMBRES DE LA PERMANENCE



M. OUMAROU DAOUDA,
PhD, Géographie environnementale
Directeur général



Mme HAJAR ESSALAMA,
MSc. Sciences forestières
Chargée de projet en GIEBV



M. Christian Raphaël Gilbert,
MSc. ATDR
Chargé de projet au PDE

L'équipe de l'OBVAJ accueille régulièrement des étudiants universitaires afin de réaliser différents mandats de stage. En 2019-2020, l'OBVAJ a embauché Madame Laurence Demers, étudiante de premier cycle en ingénierie à la Polytechnique de Montréal, afin de pourvoir le poste d'agent de sensibilisation.

6- LA COMPOSITION DE LA TABLE REGIONALE DE GESTION INTEGREE DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT (TRGIEBV) EN 2019-2020

Secteur industriel et économique

Représentant	Organisation	Bassin versant
Marc-André Lavergne Vice-Président Opérations et relations avec les communautés	Monarques Gold.	Bassin versant de l'Harricana
Cindy Cormier	Golder Associates	Bassin versant de l'Harricana
Lucienne Anctil Coordonnatrice en environnement	Hecla Québec	Bassin versant de l'Harricana
Marjolaine Drouin	Agnico Eagle Mines Ltd	Bassin versant de l'Harricana
Jessica Morin Environnement et développement durable	Mine Canadian Malartic	Bassin versant de l'Harricana
Véronique Mayer Directrice qualité	Eaux Vives Water Inc.	Bassin versant de l'Harricana

Secteur environnemental et communautaire

Représentant	Organisation	Bassin versant
Ghyslaine Dessureault, Consultante Motoneige/Pourvoirie	Tourisme Abitibi-Témiscamingue	Bassin versant de la rivière Abitibi
Claude Desjardins	Groupe Conseil Agricole	Actif sur tout le territoire
Richard Genest,	Association chasse et pêche Val-d'Or	Actif sur tout le territoire
Simon Simard, Administrateur	Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue	Actif sur tout le territoire
Jacinthe Châteauvert Présidente du CREAT	Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue	Actif sur tout le territoire
Normand Roy	Forêt ornithologique Askikwaj, Administrateur de l'OBVAJ	Bassin versant de l'Harricana
Donald Blanchet	Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue	Actif sur tout le territoire
Sylvie Morin, Technicienne agricole	Comité embellissement et environnement de la Municipalité de La Corne	Bassin versant de l'Harricana

Secteur municipal

Représentant	Organisation	Bassin versant
Isabel Dufresne, Technicienne en environnement	Municipalité d'Amos	Bassin versant de la rivière Harricana
Mathieu Bellerive, Conseiller municipal	Municipalité de Macamic	Bassin versant de la rivière Abitibi
Mélanie Paquin, Urbaniste	Municipalité de Senneterre-Ville	Bassin versant de la rivière Bell
Marcel Bourassa, Conseiller municipal	Municipalité de La Motte	Bassin versant de la rivière Harricana
Audrey Gauthier-Dubuc, Service de l'inspection et de l'urbanisme	Municipalité de Lebel-sur-Quévillon	Bassin versant de la rivière Bell
Normand Grenier, Directeur à l'aménagement du territoire	MRC Abitibi-Ouest	Bassin versant de la rivière Abitibi et de la rivière Harricana
Fanny Veilleux, Directrice générale Adjointe	Ville de Taschereau	Bassin versant de la rivière Abitibi
Mélanie Falardeau, Directrice Service d'aménagement du territoire	MRC Abitibi	Bassin versant de la rivière Harricana
Raymond Doré, Maire	Municipalité de Berry	Bassin versant de la rivière Harricana
Jacinthe Pothier, Aménagiste	MRC Vallée-de-l'Or	Bassin versant de la rivière Harricana et de la rivière Bell

* Les sièges alloués au secteur des représentations autochtones étant toujours à combler, l'OBVAJ poursuit la sollicitation des acteurs locaux.

Secteur gouvernemental (Observateurs sans droit de vote)

Organisation	Représentant
Ministère du Développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques	M. Jonathan Gagnon, Biologiste M.Sc.
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	Mme Camille V. Lefebvre, Conseillère en aménagement du territoire et gestion municipale
Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue	M. Frédéric Bilodeau, Agent de planification, de programmation et de recherche / Santé environnementale
Ministère de la sécurité publique Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité des incendies de l'Outaouais, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord du Québec	M. Éric Breault Conseiller en sécurité civile
Ministère de l'agriculture, pêcheries et alimentation	Mme Carolynne Bouffard, Conseillère régionale en agroenvironnement et dans les productions de diversification
Ministère des transports du Québec	Mme. Nathalie Leblanc, Biologiste service des inventaires et plans, direction de l'Abitibi-Témiscamingue
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs Direction de la gestion de la faune du Nord-du-Québec	Mme Justine Drolet
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	M. Abdelkabar Maqsoud

7- REUNIONS ANNUELLES

Conseil d'administration

Le nombre total de sièges du conseil d'administration est établi à sept (7) sièges depuis le 31 mars 2013 réparti entre les secteurs économique, agricole, communautaire et municipal.

Durant l'année financière 2019-2020, le conseil d'administration de l'OBVAJ s'est réuni cinq (5) fois au courant de l'année à ces dates :

- Le 22 mai 2019 ;
- Le 10 septembre 2019 ;
- Le 17 décembre 2019.
- Le 8 janvier 2020
- Le 4 février 2020

Membres

L'OBVAJ compte présentement quatre-vingt-seize (96) membres à son actif. L'assemblée générale des membres de 2019-2020 a eu lieu le 22 mai 2019.

Table régionale de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (TRGIEBV)

La TRGIEBV s'est réunie trois (3) fois durant l'année 2019-2020, soit le :

- Le 26 avril 2019
- Le 16 octobre 2019
- Le 18 février 2020

La rencontre du 26 avril 2019 a fait l'objet d'une présentation sur l'état d'avancement du volet eaux souterraines dans la nouvelle version du portrait du PDE. Les résultats de l'exercice de priorisation des enjeux liés aux ressources naturelles sur le territoire de gestion de l'OBVAJ y ont été présentés. Au total, 141 personnes ont été sondées, provenant de différents secteurs : municipal, gestion, aménagement du territoire, minier, forestier et agricole. Selon les résultats, dans l'ensemble des trois (3) bassins versants de la ZGIEBV, les cinq (5) problématiques prioritaires sont les suivantes :

1. Érosion des berges
2. Eutrophisation/présence de cyanobactéries
3. Mauvaise qualité de l'eau de surface
4. Surconsommation de la ressource en eau
5. Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides

Lors de la rencontre du 16 octobre 2019, les nouvelles stations d'échantillonnage que l'OBVAJ souhaite échantillonner pour la période 2020-2022 ont été présentées. Il s'agit de la rivière Macamic (Authier Nord), rivière Bellefeuille (Authier), ruisseau Antoine (Roquemaure), rivière La Reine (La Reine), rivière Baillargé (La Corne), rivière Davy, rivière Crique Paquet (Saint-Marc-De-Figuery), rivière Héva (Rivière-Héva) et rivière Laflamme (Barraute). Les membres de la table ont discuté de la pertinence du choix de certaines nouvelles stations et de l'importance de garder le suivi actif de nos rivières. Pendant cette rencontre, l'état d'avancement de la mise à jour du volet portrait du PDE ainsi que la démarche cartographique des milieux humides et hydriques ont été également abordés. La cartographie des MHH permettra d'ajouter au contenu du PDE, des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques en considérant que chacune des OBV du Québec remettra au plus tard le 15 mars 2020 la mise à jour des éléments inscrits au PDE relatif aux objectifs de conservation des ressources en eau et des milieux qui leur sont associés.

Pour la rencontre de 18 février 2020, les résultats du projet d'analyse de la qualité des eaux de surface 2017-2019 ont été dévoilés. L'OBVAJ a présenté également les résultats de sa démarche cartographique des milieux humides et hydriques.

8- VIE ASSOCIATIVE

Activités récurrentes de l'OBVAJ :

- Membre actif du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) ;
- Membre du Comité régional de lutte contre les espèces exotiques envahissantes de l'Abitibi-Témiscamingue ;
- Partenaire de réalisation du programme Engagés au fil de l'eau ;
- Participant à la Table GIRT de la MRC de la Vallée-de-l'Or de la MRC de l'Abitibi ;
- Membre de la Table GIRT de Villebois et Valcanton et de Lebel-sur-Quévillon du territoire d'Eeyou Istchee Baie-James ;
- Membre du conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) ;
- Administrateur de la Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue ;
- Membre représentant le secteur de l'environnement au sein du Comité de suivi des compagnies minières Eldorado Gold, Goldex, Mine Canadian Malartic et Casa Berardi.

9- FORMATIONS

Activités de formation auxquelles les employés de l'OBVAJ ont participé en 2019-2020 :

- Divers web-conférences offerts gratuitement par le ROBVQ et autres organisations gouvernementales ou sans but lucratif ;
- Formation sur les protocoles de Survol Benthos pour le projet Des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir octroyé par le Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E) ;
- Formation continue pour les coordonnateurs du projet J'adopte un cours d'eau octroyée par le Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E) ;
- Formations sur la documentation des inondations, marquage de Délaissée (ROBVQ) ;
- Formation sur les Milieux humides et hydriques (université de Sherbrooke) ;
- Formations sur les types de sols (Association des biologistes du Québec).

10- GESTION DE PROJETS 2019-2020

• **Projet d'analyse de la qualité de l'eau de surface des bassins versants :**

Le projet d'analyse de la qualité des eaux de surface consiste à acquérir des connaissances sur la ressource en eau dans la région d'Abitibi-Jamésie. En effet, à la suite de la rédaction de son Plan directeur de l'eau, l'OBVAJ a constaté un manque important de données sur la qualité des eaux de surface dans la région. Pour remédier à cette problématique, l'organisme a donc mené ce projet sur une période de 3 ans (2017-2019), afin de dresser un portrait de la santé des cours et plans d'eau subissant de fortes pressions anthropiques. Le projet d'analyse de la qualité des eaux de surface complète également les programmes gouvernementaux de surveillance de la qualité de l'eau (Réseau-Rivières) et réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). En fait, ces deux réseaux assurent depuis des années le suivi de certains rivières et lacs dans la région. Cependant, les données collectées sont insuffisantes pour évaluer la santé d'un bassin versant.

Au total, dix-neuf (19) stations d'échantillonnage ont été identifiées sur les cours d'eau et douze (12) sur les lacs dans la région d'Abitibi-Jamésie. Le suivi s'est effectué selon certains indices et critères reconnus pour les milieux aquatiques :



- Indice de qualité bactériologique et physicochimique basé sur six paramètres (IQBP6) (coliformes fécaux, chlorophylle a, matières en suspension, nitrites-nitrates, azote ammoniacal et phosphore total);

- Indice de diatomées de l'Est du Canada (IDEC);

- Paramètres de classement trophique (chlorophylle a, carbone organique dissous, phosphore total et transparence de l'eau) ;

- Paramètres in situ de qualité de l'eau (pH, conductivité, oxygène dissous et température de l'eau) ;

- Critères de qualité de l'eau du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

La réalisation du projet sur la période de 3 ans a été complétée grâce à plusieurs subventions et financements : les Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), WWF-Canada et Loblaw's Compagnies Limited, les mines Canadian Malartic, Monarques Gold, Eldorado Gold, Agnico Eagle, Hecla Québec, les villes Amos, Rouyn-Noranda, Saint-Marc de Figuiery, Macamic, Malartic, l'ancien député de l'Abitibi Est, Monsieur Guy Bourgeois, les industries Scierie Landrienne, Eacom Timber Corporation, Fournier et fils, la MRC d'Abitibi-Ouest. Le Parc national d'Aiguebelle a également contribué au projet par l'échantillonnage du lac Lois et le transport des échantillons.

Il est important aussi de souligner l'implication bénévole de Mme Jacinthe Chateauvert, M. François Brulotte, Mme Thérèse Marchand, M. Ghislain Brunet, M. Robert Richard et M. Luc Bossé pour leur disponibilité qui a permis à l'équipe de l'OBVAJ de réaliser les échantillonnages. Le rapport final présentant les données de trois ans d'échantillonnage a été diffusé aux acteurs locaux ainsi qu'au grand public au mois de février 2020 (http://obvaj.org/wp-content/uploads/2020/03/Rapport-d%C3%A9chantillonnage_2019_OBVAJ.pdf). Ce projet d'envergure devra permettre ensuite à l'OBVAJ et aux acteurs de l'eau concernés de travailler de pair afin de caractériser les sources de pollution et de délimiter des pistes de solution et de réduction.

- **Formation « Gestion de l'eau et activités minières : les clés pour une cohabitation réussie » :**

L'OBVAJ a tenu une activité d'information et de sensibilisation pendant l'été 2019. L'activité a porté sur « Gestion de l'eau et activités minières : les clés pour une cohabitation réussie ». L'objectif de cette formation est d'informer et de sensibiliser les acteurs de l'eau d'Abitibi-Jamésie sur comment concilier le développement minier et le maintien de la qualité, de la disponibilité de l'eau dans une perspective de développement durable. Plusieurs sujets ont été abordés soit les enjeux (développer la connaissance, promouvoir l'action responsable et favoriser l'engagement). Les impacts ont aussi été abordés (drainage minier acide, contamination par le métal et filtration, pollution par les produits chimiques, l'érosion et la sédimentation). La formation était donnée par Madame Rose Beauchemin étudiante en génie géologique, stagiaire pour le compte de l'OBVAJ. Les activités ont été réalisées dans les municipalités de Val-d'Or, Amos et La Sarre.

La formation visait les citoyens tout comme les acteurs municipaux et industriels.

- Partenaire : Mine Canadian Malartic

- **Projet volontaire d'analyse de la qualité de l'eau des puits domestiques :**

L'OBVAJ a poursuivi la compilation des données concernant l'analyse de l'eau de puits des résidences isolées avec le laboratoire participant (H2Lab). Ce projet a pour objectif d'informer les citoyens sur la qualité de leur eau de puits, d'augmenter les connaissances des eaux souterraines, de diminuer les risques de contamination et de mettre en place des solutions si des problèmes sont détectés. Un ensemble de paramètres physico-chimiques et bactériologiques sont analysés, tels que : Antimoine, Arsenic, Baryum, Bore, Cadmium, Chrome, Cuivre, Manganèse, Plomb, Sélénium, Uranium, Cyanures totaux, Fluorures, Mercure, Nitrites Nitrates, Coliformes totaux, Colonies Atypiques et Escherichia coli. En date du 31 mars 2020, cent soixante-treize (173) personnes ont bénéficié du forfait « Étude de la qualité de l'eau des puits résidentiels-OBVAJ », soit quarante (40) de plus par rapport l'année 2019. Un rabais postal de 50,00\$ est envoyé aux participants au fur et à mesure des analyses reçues. D'après les résultats obtenus, les paramètres les plus problématiques dans la région sont : les coliformes fécaux (15%), le manganèse (31%) et l'arsenic (8%).

Le forfait est valable jusqu'au 31 mars 2024 selon une entente entre l'OBVAJ et le CISSS.

Partenaires du projet :

- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi Témiscamingue (CISSS).
- Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT).
- Laboratoire H2LAB.

- **Projet de caractérisation des bandes riveraines agricoles :**

L'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ) a réalisé un projet de caractérisation des bandes riveraines en milieu agricole, en collaboration avec le Groupe Conseil Agricole d'Abitibi (GCAA) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Le projet a été effectué en été 2019 grâce à une subvention du programme Prime-Vert. Au total, huit (8) propriétaires de terrains agricoles en bordure de plan d'eau ont bénéficié d'une caractérisation gratuite de leur bande riveraine. D'après les résultats obtenus, 63% des

bandes riveraines caractérisées, présentent un indice moyen de qualité de bande riveraine (capacité moyenne de la bande riveraine à remplir ses fonctions écologiques) et 37% des bandes riveraines montrent un faible indice de qualité (capacité faible de la bande riveraine à remplir ses fonctions écologiques). Ce projet aura permis de caractériser une superficie totale de 28285 m² de bandes riveraines à végétaliser. Des recommandations ont été formulées dans le but d'améliorer les fonctions écologiques de ces bandes riveraines. Le GCAA conduira un projet de



végétalisation des bandes riveraines en été 2020 ou 2021.

- Groupe conseil agricole Abitibi (GCAA).
- Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Partenaires du projet :

- **Documentation des inondations dans la ville de Duparquet :**

L'OBVAJ a été mandaté par le Ministère de la sécurité publique (MSP) de documenter les inondations ayant eu lieu à la ville de Duparquet au printemps 2019. À la suite de la période de fonte des neiges, le lac Duparquet a débordé de son lit, en créant des inondations dans la zone. L'équipe de l'OBVAJ s'est donc déplacé pour réaliser un marquage de délaissées des crues pour un arpentage ultérieur.

Partenaires du projet :

- Ministère de la sécurité Publique (MSP)
- Regroupement des OBV de Québec (ROBVQ)



- **Tournée de détection d'espèces exotiques envahissantes :**

Dans le cadre du suivi de la santé de nos plans d'eau, l'OBVAJ a effectué une tournée de détection des plantes aquatiques envahissantes. L'équipe de l'organisme de bassin versant de l'Abitibi-Jamésie a réalisé une tournée de détection des plantes aquatiques envahissantes (dont le myriophylle à épi et le potamot crépu) sur son territoire de gestion du 5 au 7 août 2019. Pour de plus amples renseignements sur les plantes aquatiques envahissantes, visitez le site web Sentinelle du Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC). Les plans d'eau visités sont les suivants : Lac Lemoine, Rivière Thompson, Lac De Montigny, Lac Malartic, lac La Motte, Lac Beauchamp, Lac Abitibi, Lac Blouin et le Lac Parent. Les rampes de mise à l'eau ont été visées. Merci aux bénévoles Gaytane Trudel et Gilles Rivard, de l'Association des Riverains du lac Beauchamp, pour leur précieuse aide lors de notre tournée de détection sur ce lac. À la suite de cette campagne, aucune plante aquatique exotique envahissante n'a été détectée. L'Organisme de bassin versant de l'Abitibi-Jamésie vous appelle quand même à la vigilance dans ce dossier.

- Partenaire du contrat : MELCC

- **Cartographie des milieux humides et hydriques :**

Le 16 juin 2017, l'Assemblée nationale adoptait la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques afin d'instaurer un nouveau régime de conservation des milieux humides et hydriques. Cette loi entraîna de nombreuses modifications à la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés (Loi sur l'eau). Entre autres, la Loi attribue maintenant la responsabilité d'élaborer un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) à la municipalité régionale de comté (MRC). Ce processus d'élaboration, détaillé dans un guide en ligne, est destiné aux MRC. Il comprend différentes étapes, dont l'obligation de consulter notamment les OBV (art. 15.3 loi sur l'eau) et l'identification d'objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (MHH) à l'échelle de leur territoire administratif (à l'exception des terres publiques) et cohérents avec tout bassin versant visé (art. 15.4, loi sur l'eau).

Dans ce contexte, l'OBVAJ a réalisé une cartographie des milieux humides présents sur la ZGIEBV en classifiant et déterminant un indice de biodiversité selon 5 fonctions écologiques. Cette démarche cartographique soutient un processus de réflexion territoriale dans le cadre des objectifs de conservation de la Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques appliquée sur le territoire de la ZGIEBV de l'OBVAJ.



- **Projet Mise aux normes du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r. 35.2) des préleveurs d'eau souterraine de catégorie 1 en Abitibi-Témiscamingue**

Quelques offres de services ont été déposées en 2019. Elles n'ont pas généré de mandat d'analyse de vulnérabilité.

- **Projet de caractérisation de bande riveraine résidentielle Amos**, l'OBVAJ a proposé ses services à la suite d'une invitation à soumissionner de la Ville d'Amos. La Ville d'Amos n'a pas retenu notre offre de service, une deuxième tentative d'offre de service de l'initiative de l'OBV aura lieu en 2020.
- **Réseau-Rivières** : L'OBVAJ a maintenu sa participation au programme Réseau-Rivière du MELCC pour les rivières La Sarre et Dagenais en 2019-2020. Au total, douze échantillons (12) ont été prélevés pour cette année. Un bénévole a participé à l'échantillonnage pendant la période hivernale, du mois de décembre au mois de mars inclusivement.

Partenaire du contrat : Ministère de l'Environnement et la lutte contre les changements climatiques (MELCC).

- **Survol Benthos** : L'OBVAJ en collaboration avec le G3E a maintenu sa participation en 2019-2020 au programme Survol Benthos pour la surveillance des rivières Bourlamaque et Rivière Héva en analysant les macros invertébrées benthiques sur ces rivières comme bioindicateur.

Partenaire du projet : Groupe d'Éducation et d'Écosurveillance de l'eau (G3E).

- **Publications journalistiques** :

- **Infeaulette** : L'infolettre trimestrielle destinée aux membres a été diffusé selon le calendrier établi soit aux mois de septembre, décembre, juin et avril. Celle-ci comprend une section « à la une », une section présentant les actualités, un « saviez-vous que... », une chronique environnementale ainsi que des informations particulières sur l'OBVAJ ;
- **Chroniques environnementales** : l'OBVAJ publie chaque mois, des chroniques environnementales dans vingt-six (26) journaux municipaux.

11- MEDIAS

L'OBVAJ a participé aux différentes entrevues et parutions médiatiques pendant l'année 2019-2020, telles que :

- Réseau d'information municipale du Québec (12 novembre 2019), récupéré de : <https://rimq.qc.ca/article/municipal/categorie/Environnement/13/799619/Les-acteurs-de-l-eau-affichent-quatre-grandes-preoccupations.html>
- Réseau d'information municipale du Québec (12 novembre 2019), récupéré de <https://rimq.qc.ca/article/municipal/categorie/Environnement/13/799600/Myriophylle-a-epi-quelle-propagation-en-region-.html>
- (Guindon, Martin), Le Citoyen: Les grands utilisateurs d'eau de la région enfin connus (17 septembre 2019). Récupéré de <https://www.lecitoyenvaldoramos.com/article/2019/09/17/les-grands-utilisateurs-d-eau-de-la-region-enfin-connus>
- Entrevue à la RADIO BORÉALE – 105,3 (631 1^{re} Rue Ouest Amos (Québec) J9T 2M3. L'entrevue s'est déroulée à Val-d'Or en mars 2020 en compagnie de Sydney McFadden et de Christian-Raphael Gilbert de l'OBVAJ. Il a été question de la mission de l'OBV, des réalités du territoire naturel d'écoulement des eaux de la ZGIEBV de l'OBVAJ. Pour plus d'informations : <http://www.radioboreale.com>

12- ÉVÉNEMENTS

En 2019-2020 l'OBVAJ était présent aux évènements suivants :

- **Barrage routier le 17 mai 2019 sur le chemin de pénétration à Senneterre** : Les organismes présents : MRCVO, Produits forestiers Résolu, OBVAJ, SOPFEU et la CDE de Senneterre. Le barrage routier avait pour objectif de sensibiliser les utilisateurs du territoire sur divers enjeux, dont la prudence sur les chemins forestiers, les feux de forêt, les espèces exotiques envahissantes, les écocentres, les stations de lavage de bateaux, la gestion intégrée de l'eau, le projet volontaire d'analyse de la qualité de l'eau des puits.
- **Fête de la pêche – 7, 8 et 9 juin 2019** : La fête de la pêche est organisée chaque année par l'Association chasse et pêche de Val-d'Or et a pour but de soutenir la relève de la pêche dans notre région et au Québec. Cette année, l'évènement avait lieu au lac des Sœurs, tout près de Val-d'Or. Deux journées, samedi le 8 et dimanche le 9 juin, étaient réservées au grand public. De kiosques d'information étaient présents sur place, il y avait un bassin dans le lac contenant des truites arc-en-ciel dans lequel les jeunes enfants pouvaient aller pêcher. Ils pouvaient aussi y obtenir un permis de pêche valide jusqu'à l'âge de dix-huit (18) ans. Cet évènement rejoint environ mille deux cents (1200) personnes chaque année.
L'OBVAJ était présent afin de sensibiliser les pêcheurs concernant l'impact qu'ils ont sur les cours d'eau lors de l'utilisation d'appâts ou encore de bateaux. Un kiosque de l'OBVAJ regroupant la SÉPAQ ainsi que tourisme Val-d'Or était là les deux journées ouvertes au grand public. L'OBVAJ en outre profité pour parler aux enfants de l'importance de la gestion de l'eau, tout en informant les parents de la problématique des espèces exotiques envahissantes au Québec et des méthodes à adopter afin de protéger les plans d'eau. Durant la fin de semaine, une approche plutôt individuelle a été adoptée par l'OBVAJ, où il a été possible d'approcher plus de quatre-vingts (80) participants par jour.
- **A nous les rivages Action**, le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT), en collaboration avec Technoscience Abitibi-Témiscamingue (CLSAT), l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT) et l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ) ont permis de sensibiliser les élèves de l'école Notre-Dame-de-Grâce de Rouyn-Noranda et l'école le Transit de Val-d'Or sur la protection des lacs et cours d'eau. Ces activités ont eu lieu les 17 et 18 septembre 2019. Lors de ces activités, les élèves, les professeurs et les parents ont amassé un total de 45 livres de déchets en périphérie du lac Blouin (35 lb) et du lac Noranda (10 lb).
- **Foire agricole –16, 17 et 18 août 2019** : La foire agricole est un rassemblement de plusieurs producteurs agricoles, dans le cadre d'une fête familiale et d'un concours pour les fermes de la région. Les personnes ciblées pour la sensibilisation étaient des producteurs agricoles, des participants vivant près de terres agricoles et toutes autres personnes intéressées. L'OBVAJ y tenait un kiosque d'information avec des dépliants sur les espèces exotiques envahissantes, ce qui a intéressé les agriculteurs pour cibler les plantes nuisibles pour leurs productions. Il y avait aussi le dépliant *cultiver au bord de l'eau* ainsi que des informations pour la végétalisation puisque nous savons bien que les bandes riveraines dans le milieu agricole sont très importantes. Ce fut une très belle occasion pour démontrer la présence de l'OBVAJ dans plusieurs sphères du développement, pour rencontrer certains producteurs soucieux de l'environnement ainsi que pour répondre aux questions de tout un chacun concernant la protection de nos ressources.

13- LE FINANCEMENT 2019-2020

L'année 2019-2020 représente la deuxième année de la convention du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) d'un montant de 242250\$. Outre les fonds provenant du MELCC, certains services-conseils ont généré du financement nécessaire à l'accomplissement des mandats de l'OBVAJ. L'organisme a bénéficié également d'une subvention d'Emploi-été Canada, permettant d'embaucher une stagiaire d'été afin d'accomplir les tâches d'agent de sensibilisation et d'épauler les employés. Finalement, divers projets ont bénéficié d'un financement provenant d'acteurs locaux, nationaux et gouvernementaux. Sans la participation de ces acteurs externes, plusieurs des projets n'auraient pas pu voir le jour en 2019-2020 :

- Ville d'Amos ;
- Ville de Duparquet ;
- Ville de Rouyn-Noranda ;
- Ville de Macamic ;
- Ville de Malartic ;
- Le Groupe d'éducation et d'éco surveillance de l'eau ;
- Municipalité de Saint-Marc-de Figuerly ;
- Eldorado Gold ;
- Eacom Timber Corporation ;
- Agnico Eagle ;
- Mine Canadian Malartic ;
- Hecla Québec ;
- Scierie Landrienne ;
- MRC Abitibi-Ouest